

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 12 décembre 2012, à laquelle sont présents, Mesdames les conseillères Mona Wood et Leigh MacLeod ainsi que Messieurs les conseillers Claude P. Lemire, Jean-Pierre Dorais et Jean Dutil formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Monsieur le conseiller Peter MacLaurin est absent.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

251.12.12 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général avec le retrait du dossier 5.3.2.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 2 Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 30 novembre 2012
- 3 2 3 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 3 3 Correspondance**
- 3 4 Personnel**
- 3 4 1 Avis des dépôts des intérêts pécuniaires des élus
- 3 4 2 Nomination des maires suppléants
- 3 4 3 Code d'éthique Registre des déclarations de l'année 2012
- 3 5 Résolution**
- 3 5 1 Horaire des séances du conseil 2013
- 3 5 2 Contrat - location de photocopieurs
- 3 6 Réglementation**
- 3 6 1 Avis de motion - Règlement 501-2012 - taxation 2013
- 4 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2
- 4 2 Personnel**
- 4 2 1 Politique à l'égard des conditions de travail du personnel du service de sécurité incendies et des premiers répondants
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1 Service d'entraide
- 4 3 2 Services de contrôle canin
- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1 Avis de motion - SQ 05-2012-1
- 4 4 2 Avis de motion - SQ 02-2012-02
- 5 TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur

Municipalité de Morin-Heights

- 5 2 Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 Acceptation - secteur Doral
- 5 3 2 -
- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1 Règlement 500-2012 - certificat au registre
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1 Constats d'infraction - vidange de fosse septique
- 6 4 Réglementation**
- 6 4 1
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1
- 7 4 Réglementation**
- 7 4 1
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Directrice
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1 Tour du courage
- 8 3 2 Programme de patinage artistique
- 8 3 3 Loppet Morin-Heights Viking 2013
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

252.12.12 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2012 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2012

253.12.12 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de novembre 2012 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Municipalité de Morin-Heights

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 30 novembre 2012	
Comptes à payer	216 609,48 \$
Comptes payés d'avance	247 037,93 \$
Total des achats	463 647,41 \$
Paiements directs bancaires du mois	3 693,58 \$
Total des dépenses	467 340,99 \$
Salaires nets	131 904,78 \$
GRAND TOTAL	599 245,77 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 NOVEMBRE 2012

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 30 novembre 2012 ainsi que l'état comparatif pour la période.

254.12.12 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, le directeur général dépose au Conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité au 30 novembre 2012;

Considérant que le Conseil a étudié la teneur du dossier;

Considérant qu'un dernier avis de paiement avant le 30 janvier 2013 soit posté aux propriétaires avant de transmettre le dossier pour collection;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise le Directeur général à transmettre tous les dossiers des personnes endettées envers la municipalité pour collection ou dont les comptes pourraient être prescrits à la MRC Les Pays-d'en-Haut pour collection et le cas échéant, pour que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes.

Que le Directeur général soit autorisé à enchérir pour et au nom de la municipalité au moment de la vente pour taxe.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de novembre 2012. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Municipalité de Morin-Heights

Correspondance reçue

- 1 MAMROT: Approbation du règlement 500
- 2 C. Champagne: parc pour chiens
- 3 Garde manger des Pays-d'en-Haut: guignolée
- 4 SADC des Laurentides: infolettre
- 5 A. Lavallée: 153, Jackson - entrée charretière
- 6 D. Bissonnette: vitesse sur chemin Watchorn
- 7 FADOQ - invitation conférence de presse
- 8 S. Chepurniy: chiens
- 9 FQM: calendriers de formation
- 10 Régie des alcools, des courses et jeux: demande de permis - Restaurant O'Petit
- 11 Fondation La Traversée Maison de soins palliatifs: invitation
- 12 L'Ombre-Elle: demande de financement
- 13 Fondation médicale: souper du président
- 14 Route des Arts: Édition 2013
- 15 Centre d'expertise hydrique: Barrage du Lac Lawken
- 16 Union des municipalités du Québec: invitation à adhérer
- 17 Citoyenneté et immigration Canada: prix Paul Yuzyk
- 18 FCM: demande d'adhésion
- 19 Fondation médicale: défi gourmand
- 20 A. Lavallée, J. Perreault: 153, ch. Jackson
- 21 Loisirs Laurentides: bulletin décembre 2012
- 22 Tricentris: facturation de la TPS
- 23 Régie des alcools, des courses et jeux: demande de permis - Restaurant Le Champagne

Correspondance envoyée

- A Marché Vaillancourt: sécurité
- B MDDEP: travaux sur le chemin du Village
- C G. Basler: conduite d'eau - parc des maisons mobiles
- D Devis - architecte - chalet Bellevue
- E Devis - chargeuse-rétrocaveuse
- F Devis - ingénieurs - Règlement 500
- G MRC - corridor aérobie

AVIS DES DÉPÔTS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Avis est donné par le Directeur général que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêt pécuniaire conformément aux dispositions de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités pour l'année 2013.

255.12.12 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

Considérant que le Code municipal prévoit la nomination d'un maire suppléant autorisé à agir pour la municipalité en cas d'absence du Maire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil nomme les conseillers suivants, maire suppléant, pour une période de trois mois chacun:

Date	Nom
1 ^{er} janvier – 31 mars 2013	Leigh MacLeod
1 ^{er} avril – 30 juin 2013	Jean Dutil
1 ^{er} juillet – 30 septembre 2013	Jean Pierre Dorais
1 ^{er} octobre – 31 décembre 2013	Claude Philippe Lemire

Municipalité de Morin-Heights

Que ce conseil autorise que les paiements trimestriels des honoraires de pro-maire soient déboursés une fois l'an, vers le 15 décembre.

256.12.12 REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE L'ANNÉE 2012

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q. E-15.1.0.1), le directeur général dépose au conseil un extrait du Registre des déclarations faites par un membre du conseil durant l'année 2012 lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, tel qu'établi par le Code d'éthique et de déontologie des élus de Morin-Heights.

257.12.12 HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL 2013

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et résolu unanimement par tous les conseillers:

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, qui se tiendront le mercredi et qui débuteront à 19h30:

9 janvier	13 février
13 mars	10 avril
8 mai	12 juin
10 juillet	14 août
11 septembre	2 octobre * année électorale
13 novembre	11 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

258.12.12 CONTRAT - LOCATION DE PHOTOCOPIEURS

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres pour la location de photocopieurs;

Considérant que les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une offre de service:

Juteau Ruel Inc.
Groupe GDP Inc. -
Fournitures de bureau Denis

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes:

NOM	PRIX
Juteau Ruel CANON	39 951,23 \$
Groupe GDP INC. XEROX	36 822,00 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil octroie le contrat de location de photocopieurs, tel que décrit au devis au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe GDP Inc. pour un montant de 36 822 \$ pour une période de 60 mois.

Que le Conseil autorise Directeur général à signer les documents afférents à l'acquisition.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de novembre 2012, ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

259.12.12 POLITIQUE À L'ÉGARD DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS

Considérant que la municipalité doit apporter quelques modifications à la politique à l'égard des conditions de travail du personnel du service de sécurité incendie et des premiers répondants;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte la politique à l'égard des conditions de travail du personnel du service de sécurité incendie et des premiers répondants datée de ce jour qui est jointe à la présente formant partie intégrante.

260.12.12 SERVICE D'ENTRAIDE

Considérant que les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut ont convenu d'établir l'entraide automatique afin de respecter les lignes directrices du schéma de couverture de risque;

Considérant que cette décision vise à pallier au manque d'effectif auquel les municipalités doivent faire face;

Considérant que l'embauche d'un pompier par plus d'une municipalité vient à l'encontre de l'objectif;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil statue qu'un membre du service des incendies, à l'exception d'un technicien en prévention ne peut joindre un autre service d'une municipalité de la MRC ou limitrophe de la Municipalité.

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil invite les Conseil des municipalités de la MRC à prendre les mesures similaires afin d'éviter de réduire les effectifs.

Que ce Conseil demande au Conseil des Maires de la MRC de voir à ce que le comité de sécurité incendie de la MRC assure une meilleure coordination des effectifs afin de respecter les engagements du schéma de risque.

261.12.12 SERVICES DE CONTRÔLE CANIN

Considérant que la SPCA a présenté une offre de service datée du 19 novembre 2012 pour le service de contrôle canin;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil octroie le contrat pour l'année 2013 à la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) au montant forfaitaire de 1 570 \$ par mois et approuve le coût des services supplémentaires qui pourront être facturé.

A.M. 12.12.12 AVIS DE MOTION SQ 05-2012-01

Avis de motion avec exemption de lecture est donné par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais que le règlement SQ 05-2012-1 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les voies publiques, les parcs et places publiques sera présenté lors d'une prochaine session.

A.M. 13.12.12 AVIS DE MOTION SQ 02-2012-02

Avis de motion avec exemption de lecture est donné par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais que le règlement SQ 02-2012-02 les systèmes d'alarme sera présenté lors d'une prochaine session.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de novembre ainsi que la liste de gestion des appels journaliers et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

262.12.12 ACCEPTATION - SECTEUR DORAL

Considérant que les travaux ont été réalisés par la compagnie ABC Rive-Nord dans le cadre du règlement 476-2011;

Considérant la recommandation d'acceptation provisoire de l'ouvrage signé par Paul Mondor, technicien du bureau Équipe Laurence, experts- conseil, approuvée par le conseil par sa résolution 264.11.11;

Considérant la recommandation d'acceptation finale de l'ouvrage signée par Paul Mondor, technicien du bureau Équipe Laurence, experts- conseil, en date du 22 novembre 2012;

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil approuve l'acceptation finale des travaux et autorise le paiement de la retenue ou la remise du cautionnement de garantie.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR / INSPECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel du Directeur du service de l'environnement et des parcs.

263.12.12 CONSTATS D'INFRACTION - VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Considérant que la municipalité a demandé, à maintes reprises, que les citoyens procèdent à la vidange de leur fosse septique et qu'ils fassent parvenir un reçu à la municipalité;

Considérant que certains citoyens n'ont toujours pas acquiescé à la demande;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'émission de constats d'infraction aux citoyens qui n'ont pas encore fait parvenir de reçu pour la vidange de leur fosse septique.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de novembre 2012 du Directeur du Service d'urbanisme.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, la liste des dépenses autorisées durant le mois de novembre 2012 en vertu de la délégation de compétence.

264.12.12 TOUR DU COURAGE

Considérant que la demande présentée par l'organisme Procure pour la tenue de leur événement, la Tour du courage, le 15 juin 2013;

Considérant qu'il est de la responsabilité des organisateurs d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sûreté du Québec;

Considérant que les organisateurs ont rencontré la grande majorité des propriétaires du Domaine Val des Cèdres afin de les informer;

Considérant que cette activité n'a aucune incidence budgétaire pour la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil autorise la tenue de l'événement sur les rues Bennett et Val des Cèdres.

Que ce Conseil avise les organisateurs qu'il est de leur ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour que l'activité se déroule dans un cadre sécuritaire.

265.12.12 PROGRAMME DE PATINAGE ARTISTIQUE

Considérant le rapport déposé par la Directrice du Service des loisirs;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil approuve le programme autofinancé de patinage artistique;

Que ce conseil autorise le Directeur général à signer une entente au montant maximum de 1 000 \$ avec Madame Stéphanie Morissette.

266.12.12 LOPPET MORIN-HEIGHTS VIKING 2013

Considérant que la Municipalité est l'hôte du Loppet Viking qui aura lieu le 24 février prochain;

Considérant que 500 skieurs participeront à cet événement;

Considérant qu'il y a lieu que le Conseil approuve la logistique entourant cet événement;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil demande au Ministère des transports l'autorisation d'enneiger et de fermer sporadiquement la route 329 afin de permettre le passage des skieurs vis-à-vis la traverse du Corridor aérobique et vis-à-vis la rue Allen entre 10h30 et 15h00;

Que le Conseil autorise la fermeture sporadique et l'enneigement des rues Bennett et Rockcliff pour la traverse du Corridor aérobique et le chemin du Lac Écho pour la traverse de la piste Triangle;

Que le Conseil autorise le stationnement sur les rues Campbell, Mountain View et Glen, le 24 février 2013;

Que le Conseil avise l'assureur que la Municipalité utilisera le terrain de l'école primaire Morin-Heights ainsi que les terrains privés situés en bordure de l'école et que pour cette journée, plus de 125 bénévoles encadreront les skieurs.

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions du public.

Municipalité de Morin-Heights

267.12.12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod

Que cette session soit levée à 20h30.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

Onze personnes ont assisté à l'assemblée.